



Special Olympics & Jeux paralympiques

Quelles différences?

Le mouvement Special Olympics et les Jeux paralympiques sont reconnus par le Comité International Olympique tout en étant distincts. Ils sont similaires parce qu'ils proposent du sport pour les personnes en situation de handicap et ils agissent de façon non-lucrative sur un niveau international. Ils se distinguent sur trois plans:

- la nature des handicaps des sportifs,
- la philosophie sportive et les critères de participation,
- leur structure et/ou leur organisation.

LES SPORTIFS ET LA NATURE DE LEUR HANDICAP

Special Olympics: le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental

Special Olympics propose des entraînements et des compétitions de tout niveau dans 32 disciplines olympiques pour les personnes (de 8 ans et plus) en situation de handicap mental. Special Olympics accepte toutes les personnes intéressées en situation de handicap c.-à-d. les sportifs ayant une déficience intellectuelle, un retard cognitif ou un problème de développement qui induit des limitations fonctionnelles en matière d'apprentissage ou de perception. Les personnes en situation de handicap multiple – soit mental et physique – peuvent également participer.

Les Jeux paralympiques: la plus grande manifestation internationale pour les sportifs en situation de handicap visuel ou moteur

Pour leur part, les Jeux paralympiques ont pour mission de proposer des compétitions sportives à six principales catégories de sportifs en situation de handicap physique: les amputés, les infirmes moteurs cérébraux, les déficients intellectuels, les déficients visuels, les traumatisés médullaires et enfin les «Autres», selon une catégorisation française, c'est-à-dire les sportifs que l'on ne peut placer dans une des précédentes «catégories». Pour être admissibles aux Jeux paralympiques, les sportifs doivent répondre à des critères de performance stricts.



CRITÈRES ET PHILOSOPHIE SPORTIVE

Special Olympics: une participation ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental, sans critères de performance

Special Olympics croit fermement que le sport permet à chacun de se réaliser et de concrétiser ses capacités. A ce titre, ses événements sont ouverts à tous et garantissent à chacun des compétitions équitables par la création de catégories de capacités (Divisioning) et non par un système de qualification à la performance. Pour Special Olympics, l'excellence est synonyme de réalisation et de concrétisation de ses capacités: elle est donc évaluée en fonction d'objectifs personnels.

Les Jeux paralympiques: une participation par qualification selon les performances sportives

La participation aux Jeux paralympiques est conditionnée par la réalisation de performances sportives de haut niveau. Les critères sont fixés par le CIP (Comité International Paralympique), les responsables techniques des sports concernés ainsi que les fédérations sportives internationales. Sportifs d'élite, les participants sont sélectionnés au travers de processus de qualification clairement définis. Ainsi, seuls les meilleurs d'entre eux peuvent participer aux compétitions internationales.

JEUX MONDIAUX

Si le mouvement Special Olympics et les Jeux paralympiques poursuivent les mêmes buts d'intégration des personnes en situation de handicap, ils ne sont pas présents aux Jeux olympiques pour des raisons logistiques. Chacune des trois manifestations est en effet de grande envergure.

Les **Special Olympics World Games** ont donc lieu une année avant les Jeux olympiques d'été ou d'hiver, quel que soit le lieu de ces derniers. Les **Jeux paralympiques** se déroulent toujours la même année que les Jeux olympiques dans les installations de ces derniers, mais trois semaines plus tard.

ORGANISATION

Avec près de 5 millions de sportives et sportifs, **Special Olympics** est représenté dans 172 pays. L'organisation mondiale est dirigée par Timothy Shriver, le fils de sa fondatrice, à la tête du conseil d'administration international. En Suisse, Special Olympics est une fondation indépendante et organisation partenaire de Swiss Olympic.

Les **Jeux paralympiques** sont gérés par le CIP. En sa qualité d'organisation internationale du sport pour les sportifs en situation de handicap, ce dernier se compose de représentants élus du monde entier. Son assemblée générale – organe décisionnel suprême – regroupe quelque 165 pays membres et quatre organisations du domaine du handicap. Au niveau suisse, le mouvement Swiss Paralympic est placé sous l'égide d'une fondation dont les membres sont l'Association suisse des paraplégiques et PluSport, l'organisation faîtière du sport handicap suisse. Il est aussi organisation partenaire de Swiss Olympic.